

École de l'Orée-des-Cantons de Waterloo

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école de l'Orée-des-Cantons, tenue au 14 rue Lewis, à Waterloo, le **mercredi 7 décembre 2016** à 18 h 25. Ouverture à 19h00

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM****Sont présents :**

Josée Beaudry	parent (déléguée au comité de parents)
Hugo Bourassa	parent
Karina Berniquez	parent
Stéphanie Roux	parent
Marie-Ève Plouffe	parent
Marie-Noëlle Côté	enseignante
Noémie Tétreault	enseignante
Stéphanie Riel	enseignante
Esther Laframboise	membre de la communauté

Formant **QUORUM**.

Sont également présentes :

Michel Laberge	directeur
Patrice Beaumont	directeur adjoint

Absents :

Marie-Claude Théberge	enseignante
Robert Laforest	parent
Marie-Michèle Brisson	sdg
Jean-François Gazaille	parent
Nancy Duscheneau	enseignante

2. **Nomination d'un ou d'une secrétaire :**

Madame Noémie Tétreault se propose en tant que secrétaire.

3. **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

ICE16/17/18

Proposé par Monsieur Hugo Bourassa. Appuyé par Madame Marie-Noëlle Côté.

4. **SUIVI DU PROCÈS VERBAL DU 9 NOVEMBRE 2016**

*Présence ajouter Madame Karina Berniquez, Madame Marie-Michèle était absente ainsi que Monsieur Robert Laforest

*Point 14 et 17, remplacer Nancy Desranleau par Nancy Duscheneau

*C'est la C.S qui devra payer pour ajouter des rideaux anti-bruit au coût d'environ 30 000\$, le projet a été placé sur la liste des projets qu'on aimerait en priorité, suivi par l'insonorisation du local de musique, côté St-Bernardin.

Résolution :

Considérant

Que ce sont des enfants de niveau primaire ;

Que l'heure du dîner se passe dans le gymnase puisque c'est le seul endroit qui peut accueillir autant d'enfants ;

Que le taux de décibels dépasse largement la norme (85 dB (35 Db la norme) ;

Que ça nuit à la sociabilisation vu le nombre d'enfants et le bruit encouru ;

Que l'enseignante en éducation physique doit porter un équipement spécialisé ;

Qu'une corrélation existe entre l'exposition élevée au bruit et un retard dans les apprentissages

Le C.É voudra que la C.S priorise l'insonorisation du gymnase pavillon Notre-Dame.

Proposée par Madame Stéphanie Riel. Appuyée par Madame Marie-Ève Plouffe

*Campagne de financement : 2694 pots vendus

Revenus : 13 761,25\$

Plusieurs parents ont manifesté leur désir de participer à une campagne de financement pour des projets école et non pour les activités scolaires de leur enfant. Lacune : les parents ne savaient pas le montant pour les activités avant la campagne de financement. Pour l'an prochain, peut-être qu'un projet pour la cour d'école serait intéressant.

*Panier basketball : le montant est de 15 000\$ finalement et non 12 000\$. La C.S absorbera la différence de 3000\$

- Recyclage : le concierge ira porter la récupération à un temps choisi. Les enfants n'iront plus la porter.

5. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 9 NOVEMBRE 2016**

ICE16/17/19

Proposé par M. Hugo Bourassa. Appuyé par Madame Marie-Noëlle Côté.

Adopté à l'unanimité

6. **QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question

7. **ACTE D'ÉTABLISSEMENT**

Le C.É est consulté sur ces deux documents : Acte établissement et plan triennal.

L'acte d'établissement est à revoir. La C.S. devrait le refaire sous peu puisqu'il est rendu à revoir les écoles en régions. Le partage entre nos locaux et les locaux de la ville devrait être sans coût. C'est la C.S qui négociera l'acte.

Un appel sera logé à Monsieur Éric Sévigny (D.G de la ville) pour voir ce que nous pouvons faire en attendant.

Le C.É est en désaccord avec l'acte d'établissement car l'entente est caduque. L'entente devra être revue périodiquement.

8. **PLAN TRIENNAL**

M. Laberge présente le plan triennal. M. Laberge amène quelques modifications acceptées par le C.É (voir feuille plan triennal)

9. **CONVENTION DE GESTION**

ICE16/17/20

M. Laberge présente la convention de gestion.

Madame Josée Beaudry émet un commentaire, appuyé par Madame Esther Laframboise : dans la prochaine convention, une distinction sur les apprentissages pourrait être considérée entre garçons et filles afin de répondre plus adéquatement aux besoins des garçons.

Proposé par Mme Marie-Ève Plouffe. Appuyé par Mme Marie-Noëlle Côté.

Approuvé à l'unanimité

10. **BUDGET 16-17**

ICE16/17/21

M. Laberge présente le budget 16-17. M. Hugo Bourassa commente que les budgets ne sont pas explicables car les nombreux regroupements amènent une incompréhension. Il n'y a pas assez de détails pour nous aider à bien comprendre le budget. Nous aurions besoin d'un autre document qui serait plus détaillée pour ce qui nous concerne et enlever les postes budgétaires inutilisés.

Résolution : demander à la direction des ressources financières un document de présentation plus explicite qui permet de rapprocher les éléments du système dauphin pour permettre de bien expliquer les écarts et avoir un jugement éclairé du budget. La présentation ne reflète pas le travail et les efforts mis par la direction. Nous avons besoin d'un document expliquant les différents postes de présentation plus détaillé en indiquant ce que contient chaque poste.

Proposé par Monsieur Hugo Bourassa, appuyé par Madame Marie-Ève Plouffe.

Budget proposé par Mme Noémie Tétreault, appuyé par Mme Marie-Noëlle Côté

Nous voulons un point de suivi sur ce sujet.

Faire un appel à tous pour se procurer des jeux de société pour la TES. L'Espace famille regardera également pour des jeux de société puisqu'il s'occupe de la joujouthèque dans leurs locaux.

11. CODE DE VIE

M. Laberge présente le code de vie refait par l'équipe-école. Des enseignants et professionnels ont travaillé à la refonte du code de vie. Les enseignants sont impatients de l'appliquer.

Une récréation, en après-midi, sera faite environ une fois par mois pour encourager les enfants et les motiver. Certains parents apportent le point qu'après ce système nécessaire vu notre situation, il serait important de travailler sur le renforcement positif (activités récompenses, billets verts, carnet des bons coups, etc.). Tous les élèves repartiront à zéro en ce qui a trait aux fiches, sauf pour les cas d'intimidation (qui est un autre protocole). Le code de vie pourra être appliqué dès janvier, lorsque les parents et les élèves auront été informés.

Proposé par Madame Stéphanie Riel. Appuyé par Monsieur Hugo Bourassa.

12. RÈGLES DE SÉCURITÉ ET MESURES

Règle de sécurité sur l'heure du dîner reporté au prochain C.É

13. MOT DE LA DIRECTION

Madame Camille Milan (psychologue) est en congé de maladie pour un temps indéterminé. Elle est remplacée temporairement par Madame Isabelle Roy, une psychoéducatrice qui s'occupera également de l'équipe midi.

Pavillon St-Bernardin : groupes habiletés sociales débutés, groupe TSA à venir.

Pavillon Notre-Dame : groupes habiletés sociales pour les filles, aussi au préscolaire (service de garde)
Orthophoniste dans les classes et projet lecture au 1^{er} cycle.

14. MOT DU SERVICE DU GARDE

Madame Marie-Michèle Brisson est absente

15. MOT DES ENSEIGNANTS

Pavillon Notre-Dame, Madame Stéphanie Riel parle d'une animation fait par Madame Stéphanie Rondeau-Chaput sur l'anxiété chez les petits.
Salon du livre : Buropro fera partie du projet. Les dates seront le 10-11 et 12 avril

16. CORRESPONDANCE

Rien à signaler

17. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS

Présentation à venir sur les achats regroupés
Formation 18 janvier thème : L'adolescence l'art de reculer pour mieux sauter.
Marché de Noël à Knowlton 16 décembre
Comité parent : seul les parents dont les enfants auront une cote seront invités aux rencontre EHDAA. Le comité de parents EHDAA est venu demander une résolution pour les appuyer contre cet énoncé au comité de parent

18. **PAROLE AUX MEMBRES ET VARIA**

Madame Esther Laframboise participe à un comité avec Monsieur Patrice Beaumont : comité transport actif et sécuritaire. Chapeauté par Jeunes en forme de la Haute-Yamaska. Esther donnera des nouvelles à la prochaine rencontre. Souper de Noël le 17 décembre à 17h00. Nouveauté service aux tables !! Les 6^e années sont impliqués dans ce projet. Photo : point reporté à la prochaine rencontre.

19. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée est à 21h35.
Proposé par Madame Marie-Ève Plouffe et appuyé par Madame Marie-Noëlle Côté.

1CE16/17/22

Président

Secrétaire générale